



**Soutenir
DES MICRO-
ENTREPRENEURS**

**Devenir
MÉCÈNE**

Le Club des entrepreneurs solidaires
qui soutiennent la Fondation
Entrepreneurs de la Cité

Fondation reconnue d'utilité publique

Notre mission

FONDATION ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

La Fondation a pour mission de **soutenir le projet entrepreneurial de personnes exclues du monde de l'emploi** (demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, personnes handicapées, personnes en rupture sociale etc...).

La fondation propose aux micro-entrepreneurs sélectionnés toutes les assurances qui vont permettre de créer, protéger et développer leur entreprise.

Sans statut ni garanties, pas d'assurance ou des assurances beaucoup trop chères. La Fondation prend le relais auprès des micro-entrepreneurs sélectionnés pour leur projet.

Reconnue d'utilité publique par le Conseil d'État, la Fondation Entrepreneurs de la Cité a été créée en 2007 ; elle met à disposition des micro-entrepreneurs des solutions de micro-assurance et de **prévention des risques de l'entreprise**.

Rejoindre le CLUB DES MÉCÈNES c'est...

- **ENGAGER** son entreprise dans une cause citoyenne.
- **APPORTER UN SOUTIEN** concret aux micro-entrepreneurs soutenus par Entrepreneurs de la Cité.
- **RENCONTRER DES ENTREPRENEURS** qui partagent la même vision de l'engagement sociétal.
- **COMMUNIQUER** en externe et en interne sur les valeurs de son entreprise.
- **DÉVELOPPER** son réseau professionnel et personnel autour d'un projet solidaire.
- **AIDER DES MICRO-ENTREPRENEURS** en participant à des ateliers de transmission de compétences.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Contactez le 04 37 24 52 74 ou par mail : nathalie.rauch@entrepreneursdelacite.org

Ou directement sur : www.entrepreneursdelacite.org

Quelques CHIFFRES CLÉS

17.000 entrepreneurs accueillis et informés depuis 2007

6.000 bénéficiaires sur toute la France depuis 2007

83% des créateurs d'entreprise étaient demandeurs d'emploi

40% des assurés sont des femmes

9% des assurés exercent leur activité dans un quartier « politique de la ville ».

Une équipe de **9** salariés et **21** bénévoles





> Ensemble nous permettons aux micro-entrepreneurs...

- De protéger leur local, leur matériel, leur responsabilité civile et leur santé et en cas de sinistres.
- D'accéder gratuitement à l'audit des risques de leur local.
- Pour ceux en situation de handicap, d'accéder sans questionnaire médical à une assurance prévoyance (indemnité journalière en cas d'arrêt de travail dans l'année).

> Bénéficiez de la défiscalisation

- **POUR LES ENTREPRISES : 60% de défiscalisation** dans la limite de 0,5% du CA (soit un coût réel de 2 000 € pour un don de 5 000 €)
- **POUR LES PARTICULIERS : 66% de défiscalisation** dans la limite de 20% du revenu imposable (soit un coût réel de 340 € pour un don de 1 000 €)
- **POUR LES CONTRIBUABLES IFI : 75% de défiscalisation** dans la limite de 50 000€ (soit un coût réel de 500 € pour un don de 2 000 €)

Micro-Entrepreneurs LEURS EXPÉRIENCES

« Devenir mécène, une manière de les remercier. Entrepreneurs de la Cité n'est pas juste un organisme moins cher. Ce sont des personnes qui se battent et s'investissent au quotidien pour aider les entrepreneurs. Il y a quelques années, nous avons connu des temps difficiles. La Fondation nous a permis de rebondir »



« Enfin une assurance qui comprend et qui fait confiance aux petites entreprises. J'ai aussi eu la chance de participer à l'un des déjeuners pitch. J'y ai gagné des conseils avisés et un regard bienveillant sur mon activité. L'expérience m'a confortée dans mes décisions et m'a permis d'avancer. »





Déjeuner pitch du 3 juin 2019

...DE CONSEILLER

Plusieurs fois par an, les mécènes rencontrent des micro-entrepreneurs assurés auprès de la Fondation. Ils les aident à trouver des pistes d'amélioration dans l'organisation de leur entreprise ou à identifier de nouveaux axes de développement.

...DE DÉFISCALISER

En devenant mécène de la Fondation Entrepreneurs de la Cité, vous pourrez bénéficier d'une défiscalisation à hauteur de 60% pour les entreprises, 66% pour les particuliers et 75% pour les contribuables IFI.



Assemblée générale 2019 au musée des Confluences

...DE RENCONTRER

Chaque année, un événement est organisé dans l'objectif de **rassembler les mécènes** autour d'un thème lié à l'entreprenariat.



MON DON

500 € 1.000 € 2.000 € 5.000 € AUTRE MONTANT



J'accepte de faire figurer mon nom dans la liste des mécènes de la Fondation.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association Le Club Entrepreneurs de la Cité, qui figurent sur le site internet www.entrepreneursdelacite.org

Date & signature :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE CAISSE D'ÉPARGNE

IBAN : FR76 1382 5002 0008 0023 5156 796

BIC : CEPFRPP382

TITULAIRE DU COMPTE : ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

MES COORDONNÉES

SOCIÉTÉ

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

E-MAIL

> **POUR ADHÉRER PAR CHÈQUE** : Je renvoie ce bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de **la Fondation Entrepreneurs de la Cité, 169 avenue Roger Salengro, 69100 Villeurbanne**

> **POUR ADHÉRER PAR VIREMENT** : Retrouvez notre RIB ci-contre.